

# PROCÈS-VERBAL

Rencontre à l'hôtel-de-ville de Champlain le 7 juin 2022 à 17 h

## Présents

- Président **Guy Simon**, Maire de Champlain (Municipalité locale)
- Secrétaire **Lauréanne Daneau**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (Organisme voué à l'environnement)
- **Stéphane Comtois**, dir. général, Énercycle (Exploitant)
- **Robert Lanouette**, citoyen (Citoyen)
- **Mathieu Bergamini**, Diana Food (Organisme local)

## Invités

- **Sébastien Chartier**, Matrec (Opérateur)

## Absents

- **Christian Gendron**, MRC des Chenaux (MRC)
- **Raynald Perron**, Matrec (Opérateur)

## 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Formant quorum, M. Simon ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Simon invite les membres à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été envoyé par courriel. Il propose de traiter du point Le projet d'agrandissement du LET expliqué par le comité et le communiqué de presse ensemble au point 10.3.

Il est proposé par M. Comtois et appuyé par M. Bergamini d'adopter l'ordre du jour.  
*Adopté à l'unanimité.*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2021**

Quelques modifications sont proposées pour préciser certaines phrases et ajouter l'obligation pour la municipalité et la MRC d'afficher l'avis de convocation, en plus de l'ordre du jour et du compte-rendu de la réunion précédente.

Il est proposé par M. Lanouette et appuyé par M. Comtois d'adopter le procès-verbal tel que modifié.  
*Adopté à l'unanimité.*

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

**4.1 Registre des odeurs perçues sur le site** : Une nouvelle section a été créée dans l'intranet le 17 janvier 2022 où le registre est déposé. Le document est mis à jour quotidiennement par les employés de Matrec. Il y a une odeur qui a été signalée sur la rue Hervé-Toupin dont l'origine, après inspection, serait d'une autre source que celle du LET.

**4.2 Affichage public municipalité et MRC** : les vérifications ont été faites pour la municipalité et la MRC a été prévenue. Jusqu'à une refonte du site internet de la municipalité de Champlain, il ne sera pas possible d'ajouter un hyperlien. L'affichage sera donc sur papiers à l'hôtel de ville, à l'église et sur le site du LET.

### **5. DÉPÔT ET SUIVIS DES AVIS DE NON-CONFORMITÉS**

**5.1 Avis du 17 mars 2022** : Rejet de lixiviat dans l'environnement au LET de Champlain Matrec mesure le niveau sur une base régulière. Le contrat pour creuser un nouveau puits vient d'être octroyé et les travaux de correction devraient débuter prochainement.

### **6. TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS**

Trois nouveaux puits horizontaux pour le captage des biogaz ont été construits pour soutirer la dernière portion du LET.

M. Bergamini informe le comité que Diana Food a terminé les travaux sur sa fosse septique le 6 juin visant à stabiliser les eaux qui étaient trop chargées pour être prises par les infrastructures du LET. Maintenant que les correctifs sont faits, la reprise du contrat avec Matrec pourra reprendre.

M. Chartier mentionne que les délais pour l'approvisionnement des matériaux sont plus longs. Cette situation est répandue à de nombreux secteurs.

### **7. TONNAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES REÇUES ET PRÉVISIONS**

- 19 800 tonnes de fines de CRD
- 27 700 tonnes de déchets
- Total de 47 500 / 150 000 t d'ici le 31 décembre 2022

## 8. DEMANDES OU PLAINTES REÇUES

Les membres du comité, l'opérateur et l'exploitant soulignent qu'aucune demande ni plainte – autre que celles des odeurs – n'a été reçue.

## 9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Matrec a déposé en mai l'étude d'impacts environnementaux pour le projet d'agrandissement. Le ministère de l'environnement (MELCC) en fera l'analyse.

## 10. ACTUALITÉ

### 10.1 Rapport annuel 2021

Le rapport a été déposé. Tout semble conforme et en règle.

**10.2 Processus d'élection des membres du comité** : Les mandats de trois membres du comité sont échus, alors un processus d'élection doit être planifié. Les sièges concernés sont les suivants :

- Citoyen qui habite dans le voisinage
- Groupe ou organisme local voué à la protection de l'environnement
- Groupe ou organisme local susceptible d'être affecté par le LET

Dans le cas du groupe ou organisme voué à la protection de l'environnement, considérant que seuls les organismes reconnus par le gouvernement sont admissibles, ceux qui sont admissibles seront invités à nommer leur représentant. Mme Daneau veillera à faire la démarche.

Pour les deux autres, une invitation à la population devra être planifiée pour l'automne prochain. Il est donc prévu de diffuser un appel à candidatures dans le journal local (Le Champlinois) et de faire la promotion sur le groupe Facebook « Gens de Champlain ».

Un formulaire en ligne sera créé et disponible sur le site d'Énergiecycle.

L'annonce sera faite au début du mois de septembre avec un rappel dans l'édition du Champlinois d'octobre. La date limite pour déposer sa candidature sera fixée à la mi-octobre.

**10.3 Le projet d'agrandissement du LET expliqué par le comité** : L'idée de produire un communiqué de presse pour expliquer le rôle du comité au grand public et présenter le projet d'agrandissement, n'a pas été concrétisée. Par contre, Mme Daneau a rédigé une chronique environnementale dans le Nouvelliste qui présente le projet-pilote sur la cellule dédiée aux fines de CRD ([Enfouissement à Champlain : projet-pilote sur les fines de CRD](#), 25 avril 2022).

Le comité de vigilance décide de ne pas aller de l'avant avec un communiqué de presse expliquant le projet d'agrandissement, considérant que 3 séances d'information publiques ont été organisées et que le projet est encadré et évalué par le MELCC.

Il est recommandé que le contenu de la chronique de Mme Daneau puisse inspirer les rédacteurs du Champlinois qui pourraient à leur tour parler de ce projet. M. Simon pourra transmettre la suggestion aux personnes concernées.

**10.4 Logo du comité de vigilance** : Le comité de vigilance de Saint-Étienne-des-Grès a modernisé son logo. Celui de Champlain est intéressé à faire la même chose et en a choisi un parmi les options soumises par la graphiste.

## **11.VARIA**

### **11.1 Visite des installations de Diana Food**

M. Bergamini propose que la prochaine réunion se tienne dans les bureaux de Diana Food. Ce serait l'occasion de visiter les infrastructures qui sont liées à celles du LET de Champlain. Le comité accepte l'invitation.

## **12.PROCHAINE RENCONTRE**

Décembre 2022

## **13.LEVÉE DE LA RÉUNION**

Proposé par M. Comtois  
Appuyé par M. Lanouette.

ADOPTÉ

-----



Mme Lauréanne Daneau, secrétaire  
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain